

II. Les préconisations d'entretien

1. Les préconisations générales, selon les classes d'entretien des espaces verts

Les classes d'entretien définies pour chaque espace vert vont induire des pratiques de gestion différentes selon les sites.

Les techniques d'intervention sont multiples et peuvent parfois être dissemblables selon les différentes classes, mais c'est surtout le nombre d'intervention qui sera différent. En effet, une zone en classe d'entretien 1, c'est-à-dire en classe d'entretien « intensif » va nécessiter plus d'efforts qu'une zone en classe 2 « semi-intensif », qui elle-même demandera plus d'attention qu'une zone de classe 3, en gestion « extensive ».

Ces préconisations générales restent des principes directeurs, indispensables pour permettre de différencier les tâches et les fréquences d'intervention à effectuer. Ces lignes directrices qui pourront être complétées par les préconisations spécifiques afin de répondre à chaque problématique de manière spécifique.

Le tableau ci-dessous résume les différentes opérations à mener en fonction des différentes classes d'entretien. Ainsi, on y retrouve le détail à effectuer dans les tâches de désherbage, ramassage des déchets inorganiques (détritus, papiers...), fleurissement, entretien des massifs pérennes, des arbustes, des arbres et des zones enherbées.

Les opérations sont détaillées en 3 classes. La première permet de savoir si la tâche doit être réalisée dans la classe d'entretien concernée, la seconde détermine la fréquence d'intervention et la dernière détaille les préconisations selon les types de surfaces concernées.

Opération		Classe 1 : « Intensif »	Classe 2 : « Semi-intensif »	Classe 3 : « Extensif »
Désherbage	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Non
	Fréquence d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Permanent 	<ul style="list-style-type: none"> Passages réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> La flore spontanée est tolérée
	Préconisations selon les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> <u>Allées</u> : désherbage alternatif préférentiellement <u>Massifs</u> : paillage (10 cm) à aspect esthétique intéressant et désherbage manuel en appoint <u>Pieds d'arbres</u> : installation de paillage ou plantation d'arbustes / plantes couvre-sol. 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Allées</u> : désherbage alternatif préférentiellement <u>Massifs</u> : paillage (10 cm renouvelés tous les ans) pouvant être réalisé en interne, ou géotextile <u>Pieds d'arbres</u> : plantation d'arbustes / plantes couvre-sol, paillage, entretien régulier au rotofil 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Allées</u> : par passage des usagers <u>Pieds d'arbres</u> : enherbement naturel
Ramassage des déchets (inorganiques)	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui
	Fréquence d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> 2 à 3 fois par semaine selon la salissure 	<ul style="list-style-type: none"> 1 fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> 1 fois par mois
Entretien des cheminements	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui
	Fréquence d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Permanent 	<ul style="list-style-type: none"> Passages réguliers 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien extensif
	Préconisations selon les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> Nivellement annuel si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> Nivellement (si nécessaire) et travaux d'entretien annuels 	<ul style="list-style-type: none"> Entretenus par le passage des usagers Accessibilité assurée par le SEV si besoin

Opération		Classe 1 : « Intensif »	Classe 2 : « Semi-intensif »	Classe 3 : « Extensif »
Fleurissement	Réalisation	Oui	Oui	Non
	Fréquence et préconisations selon les surfaces	<u>Espèces plantées</u> <ul style="list-style-type: none"> Gammes vivaces ornementales, Bonne adaptation au climat, Bonne capacité florifère, Favorisation de la biodiversité locale, Besoins en eau et engrais peu importants. <u>Massifs en pleine terre</u> <ul style="list-style-type: none"> A favoriser Arrosage 1 à 2 fois par semaine (moduler selon météo), Apports d'engrais : Organique à la plantation Complément éventuel selon espèces, organique de préférence Paillage : ôté et réinstallé à chaque nouvelle plantation (10 cm) – Utilisation de paillages du commerce, à valeur esthétique importante, Nettoyage des plantes fanées et feuilles abîmées 1 fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> Dans certaines zones assez fréquentées. Uniquement des massifs en pleine terre, Utilisation de vivaces et arbustes florifères, Paillage : installé à la plantation (10 cm), complété tous les ans – peut être réalisé en interne avec les déchets verts. Arrosage à la plantation et pendant la première année de plantation, Pas de fertilisation. 	
Massifs pérennes	Réalisation	Oui	Oui	Non
	Fréquence d'intervention	Taille 1 fois par an possibilité de taille 3 faces	Taille d'entretien 1 fois /an, respect du port naturel	
	Préconisations selon les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> Paillage (10 cm) renouvelé tous les ans Plantes ornementales, à caractère florifère Pas d'arrosage (sauf nécessité climatique), pas de fertilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Plantes couvre-sol, espèces florifères Paillage (10 cm), complété tous les ans Pas d'arrosage ni fertilisation 	

Opération		Classe 1 : « Intensif »	Classe 2 : « Semi-intensif »	Classe 3 : « Extensif »
Arbustes	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Oui, mais limité 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui
	Fréquence d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Taille ornementale 1 fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Taille d'entretien une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Taille d'entretien une fois par an
	Préconisations selon les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> Arbustes pouvant avoir des qualités florifères 	<ul style="list-style-type: none"> Choix des variétés selon fleurissement (étaler durée de fleurissement quand plusieurs espèces) et selon port 	<ul style="list-style-type: none"> Développement libre, contrôle des espèces invasives (<i>ex. Robinier faux-acacia</i>) Favorisation des espèces spontanées locales non invasives
Arbres	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Oui
	Fréquence d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Taille ornementale 1 à 2 fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance annuelle, taille douce si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> Taille douce <u>si nécessaire</u> (gêne, maladie)
	Préconisations selon les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> Choix des essences selon leur développement spatial adulte Arrosage au pied dans les 3 ans suivant la plantation 	<ul style="list-style-type: none"> Choix des essences selon leur développement spatial adulte Arrosage au pied dans les 3 ans suivant la plantation Traitement contre les maladies quand le seuil de nuisibilité est atteint Éviter les alignements monospécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Laisser se développer les espèces naturellement, éviter le développement des espèces invasives Introduction éventuelle d'espèces, dans une réflexion de biodiversité

Opération		Classe 1 : « Intensif »	Classe 2 : « Semi-intensif »	Classe 3 : « Extensif »
Zones enherbées	Réalisation	Oui : gazon	Oui : pelouse	Oui : pelouse et prairie
	Fréquence d'intervention et préconisations selon les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> Tonte une fois tous les 15 jours de 6 à 7 cm Découpage des bordures 2 fois par an Ramassage systématique des déchets de tonte Balayage des allées lors de la tonte Pieds d'arbres passés au rotofil Mélange de graminées résistantes au piétinement (semer des mélanges à 30-40 % de ray-grass anglais et avec une forte teneur en fléole bulbeuse). Une fois par an au début de la pleine saison : scarification, aération, décompaction, défoutrage, sursemis et sablage. 	<ul style="list-style-type: none"> Tonte 1 fois toutes les 3 semaines à une hauteur de coupe de 8 à 10 cm avec une machine autoportée rotative Découpage des bordures 1 fois par an Restes de tonte « mulchés » sur place. Pieds d'arbres passés au rotofil. Un mélange résistant au piétinement est à favoriser lors d'un sursemis annuel ou bisannuel (selon état) Parfois fauche selon objectifs : ainsi des îlots peuvent être maintenus en fauche au sein de pelouses tondues régulièrement Travaux d'entretien habituels des pelouses réalisés uniquement en cas de besoin (feutrage de la pelouse, problèmes de maladies) 	<ul style="list-style-type: none"> Tonte toutes les 6 à 8 semaines, à une hauteur de 8 à 10 cm. Pelouse : les résidus sont laissés sur place. Prairie : Le seul entretien réalisé est la fauche. La hauteur de coupe doit être suffisamment importante (12 cm minimum. Attention, des fauches trop rapprochées empêchent certaines espèces de fleurir. Une tonte différenciée peut être réalisée selon les sites, avec un passage toutes les 6 semaines sur les zones aux abords des chemins (à une hauteur de 8 cm) et des terrains de jeux et une tonte plus espacée (toutes les 8 semaines voire moins) sur des zones plus reculées et/ou moins fréquentées (à une hauteur de 10 cm).